

dimanche 11 mars, dès le premier tour

VOTEZ

pour la liste

Continuons Ensemble

avec

Jean-Pierre

SERRA

UNE ÉQUIPE D'EXPÉRIENCE

UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE RICHE DE COMPÉTENCES
ET REPRÉSENTATIVE DES QUARTIERS

UNE ÉQUIPE QUI PARTAGE

DES VALEURS ET DES PRINCIPES

OUVERTURE, CONCERTATION, SÉRIEUX, DISPONIBILITE,
MÉTHODE, INTEGRITE ET TRANSPARENCE.

UNE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

DES ENGAGEMENTS PRIS,

DES ENGAGEMENTS TENUS

RÉUNIONS PUBLIQUES

La Bouverie : Salle du Renouveau - Mercredi 7 mars 18h30

Les Issambres : Salle de la Batterie - Jeudi 8 mars 18h30

Au Village : Salle Molière - Vendredi 9 mars 18h30



ROQUEBRUNE SUR ARGENS
LA BOUVERIE • LE VILLAGE • LES ISSAMBRES

Continuons Ensemble

avec

Jean-Pierre

SERRA



Un bilan, un projet, une équipe...

Continuons ensemble ...



Jean-Pierre **SERRA**



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Voici six ans qu'une grande majorité d'entre vous, nous a confié la charge d'accompagner notre Commune vers la fin du 20^{ème} siècle.

Au terme de ce mandat et en ce début du 3^{ème} millénaire, nous sollicitons à nouveau votre confiance.

En 1995, nous avons pris des engagements, ils ont été tenus. Durant ces six années, nous nous sommes investis avec toute notre énergie, notre savoir-faire pour gérer, développer, promouvoir et animer notre belle Commune.

Nous avons la chance de vivre dans un cadre exceptionnel que nous avons préservé, et notre Commune dispose d'atouts qu'il faut valoriser. Nous sommes conscients des progrès qu'il nous reste à faire pour répondre encore mieux à vos attentes.

L'équipe qui sera en charge de cette responsabilité devra disposer des compétences et de l'expérience nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux que vous nous aurez fixés.

Nous avons su démontrer que nous étions capables de relever de tels défis. Une élection municipale est un moment privilégié qui permet à chaque électeur, par son vote, de se déterminer sur le mode de gestion qui lui paraît le mieux adapté, et de choisir l'équipe qu'il juge la plus apte à assurer ces missions.

Nous avons la volonté de poursuivre avec vous l'oeuvre engagée et de mener à terme ces projets qui vont améliorer de façon conséquente notre vie quotidienne.

Nous sommes des femmes et des hommes sérieux, compétents, disponibles, représentatifs de tous les quartiers et de toutes les tranches d'âge, soucieux de l'intérêt collectif.

Comme par le passé, nous serons à votre service pour créer les meilleures conditions d'un développement harmonieux de notre cadre de vie.

Dans ce document, nous avons souhaité vous dresser le bilan du travail accompli, mais aussi et surtout vous faire partager nos projets et nos engagements pour l'avenir.

Ce document vous permettra de prendre la mesure de ce que nous avons fait, de la façon dont nous l'avons fait, et surtout de ce que nous voulons faire et comment nous allons le faire.

Il est pour vous.

Nous comptons sur vous

Rédaction, conception
Les candidats

Maquette, impression
Alpha Impression
Puget sur Argens

Crédit photo
Studio Max,
Les Arcs sur Argens,
Les candidats

Tirage
6.500 exemplaires,
sur couché mat 115 g

Financement
Les candidats

Distribution
Les candidats

Vu les candidats

Jean-Pierre SERRA

maire sortant

47 ans, marié, 2 enfants, il est attaché à cette Commune où il est né et où il vit. Secrétaire Général de la première banque de la région, il a fait le choix de se priver de ses perspectives professionnelles en privilégiant ses mandats électifs.

SON PARCOURS

Plus jeune Conseiller Municipal de la première équipe d'André Cabasse en 1977. Adjoint en 1983, chargé des Finances, de l'administration générale et du personnel en 1985.

Maire en 1993 suite au décès d'André Cabasse, il termine ce mandat dans le respect des engagements pris. Réélu en 1995 par une confortable majorité avec une équipe renouvelée et ne manquant que de 5 voix une élection dès le premier tour. La même année, il est élu Conseiller Général du Canton du Muy et a été réélu en 1998.

SES COMPÉTENCES

Gestionnaire rigoureux et organisateur soucieux de l'intérêt collectif et de la gestion des fonds publics, il rejette les attitudes démagogiques et les promesses électoralistes.

Il a introduit des méthodes de gestion d'entreprise dans la collectivité. Il a constitué autour des élus, un encadrement de qualité et une administration de plus en plus performante. Il connaît tous les dossiers et dispose d'une vision globale. Il a positionné "l'administré-client" au centre des préoccupations des collaborateurs municipaux pour un service de proximité et de qualité. Il a affirmé une unité communale qui respecte la spécificité de chaque quartier.

SON ENGAGEMENT, SA DISPONIBILITÉ

Sa grande capacité de travail lui permet de conjuguer activités professionnelles et responsabilités d'élu. Présent en Mairie chaque jour, il a reçu plus de 800 résidents en moyenne chaque année.

Ses visites sur le terrain, les réunions de quartier et les assemblées d'associations lui ont fait connaître intimement sa Commune et ses administrés. Ses Adjoints ont eu toute latitude pour assumer pleinement leurs délégations.

Il conçoit son rôle d'élu comme défenseur des intérêts de la collectivité mais aussi des particuliers face à la réglementation.

Des engagements avec concertation, sérieux, méthode et transparence.

Une équipe. Des femmes et des hommes pour vous représenter.

Une équipe expérimentée de femmes et d'hommes horizons divers riches de compétences, représentative des quartiers

Gérer une Commune comme la nôtre, avec son histoire, ses particularismes, ses diversités, ses quartiers éloignés les uns des autres, nécessite une bonne connaissance du contexte communal. Un soin attentif a donc été porté à la composition de notre liste, qui prend en compte la parité et la représentativité des quartiers.

Une équipe d'expérience, fière de son passé et de ses réussites.

Il était essentiel que Jean-Pierre SERRA conserve à ses côtés des élus d'expérience, responsables de dossiers aussi divers que complexes; les résultats de l'action municipale et le travail accompli ne pouvant être contestés.

La moitié des femmes et des hommes de notre équipe a donc déjà effectué un mandat municipal, c'est un gage d'expérience et d'efficacité.

Une équipe enrichie et renouvelée à 50%

Le noyau de notre équipe a été enrichi de nouvelles compétences, très souvent professionnelles, et de personnalités reconnues, nombreuses sur le territoire communal.

Il serait, en effet, offensant pour les Roquebrunois d'aller chercher ailleurs un homme ou une femme pour les représenter. Celles et ceux qui rejoignent l'équipe, sont motivés pour mettre leur temps et leur savoir au service de la Commune.

Une équipe forte de ses convictions.

La campagne électorale est un moment propice au débat d'idées, à la confrontation de visions différentes, au choix d'un mode de gestion. Elle doit donc se dérouler dans le respect des règles de droit, des valeurs et des principes. C'est notre conception de la politique.

A LA BOUVERIE

Gérard ARNOUX : chef d'agence, animateur reconnu de la vie associative, Président de Roquebrune Sports.

Anne-Laurence BISCHOFF : mère de famille et chef d'entreprise, s'investit en tant que déléguée des parents d'élèves.

Marie-Noëlle CAPELLE : mère de famille et cadre, conseillère sortante, a participé à de nombreux groupes de travail sur la gestion des dossiers communaux stratégiques.

Roger FLATTET : Cadre retraité de la police nationale conseiller sortant, a géré avec compétence les dossiers eau, assainissement, tri sélectif, salles multi-activités et pris en charge des délégations (sécurité). Il reste un animateur reconnu de la vie associative et l'un des organisateurs de grandes manifestations (Tour du Rocher).

Alice L'HOTE : mère de famille et chef d'entreprise, animatrice de la vie associative.

Robert MASSON : directeur commercial, adjoint sortant, homme de dialogue, de terrain et de dossier, a su donner à la pratique sportive, à la vie associative, à la solidarité entre les générations des dimensions exemplaires. Infatigable, il est sur tous les fronts, auprès des jeunes comme des aînés.

Claude MESGUICHE : retraitée, conseillère depuis 3 mandats, animatrice de la vie culturelle sur tous les quartiers. Son dévouement et son dynamisme sont des exemples pour beaucoup.

Pas de promesses qui ne pourraient être tenues.

Paule MIGNOT : cadre retraitée, conseillère sortante, figure emblématique de la vie associative, sportive comme culturelle, Présidente de Roquebrune Amitié, sait aussi se mettre au service des plus démunis.

Mauricette RYJACEK : retraitée, Présidente du CCFF de la Bouverie, s'est beaucoup investie dans la protection de nos forêts.

Claude SINTES : chef d'entreprise, adjoint sortant, grâce à ses compétences professionnelles et à sa présence sur le terrain, a su mettre en œuvre la politique ambitieuse de travaux d'entretien et de grands projets.

Annie TROVERO-LARDE : mère de famille et gérante de société, sportive, a participé à nombre de dossiers au sein de la majorité municipale.

AUX ISSAMBRES

Danièle BEZAULT : commerçante, souhaite s'investir pour le développement du tourisme et l'animation.

Josette CAZELLES : mère de famille, s'est investie depuis des années dans la vie associative, sportive et culturelle.

Igor CHALACHIN : chef d'entreprise retraité, adjoint sortant, il a durant 6 années piloté la commission des finances et maintenu le cap fixé par le Maire.

Georges DELSAUT : cadre international en retraite, est au service des habitants du quartier depuis plusieurs années et a démontré qu'il était un homme de dossiers, de terrain et de dialogue.

Floréal FARRERO : hôtelier et restaurateur, élu durant 3 mandats, connaît bien le commerce local et le tourisme; il s'est investi sur le dossier Thalasso dès son origine.

Michèle LETOT : maître de conférence, conseillère sortante, a assuré la délégation des affaires scolaires en fin de mandat et a œuvré aussi dans le domaine de la protection de l'environnement.

Delphine MAES : jeune mère de famille, s'est investie dans la gestion de la crèche.

Christian ROUGIER : agent immobilier, souhaite mettre à disposition ses compétences et sa connaissance du quartier des Issambres.

Angèle VAUGARNY : mère de famille et clerc de notaire, animatrice de la vie associative sur les Issambres et sur la Commune.

AU VILLAGE

Marie BARNIAUDY : mère de famille et comptable, conseillère sortante, s'est beaucoup investie dans le domaine des activités économiques, de l'urbanisme et de l'environnement. Elle a également piloté des dossiers stratégiques comme celui de la traversée du Village.

Jean-Michel BENHAMOU : commerçant, animateur de la vie associative, souhaite dynamiser l'offre commerciale du Village.

Evelyne CHAVANAS : retraitée, conseillère sortante, vice-Présidente du CCAS, représentant le Maire auprès des personnes âgées et des plus démunis, est incontournable dans le domaine de la solidarité et du social.

Julien FABRE : étudiant titulaire d'un DESS, jeune villageois passionné de sport, animateur de la vie associative.

Bernard GACHET : instituteur, conseiller sortant, animateur de la vie associative, organisateur du "carrefour des associations", sportif et dirigeant de club.

Damien GONZALEZ : directeur d'école retraité, nouveau dans cette équipe mais ancien du conseil municipal (4 mandats), qui aurait dû rejoindre André Cabasse en 1989, a participé depuis ces dernières années à la réussite des projets de la majorité municipale.

André GRIMONPON : chef d'entreprise retraité, conseiller sortant, a pris en charge avec succès le domaine «enfance-jeunesse», a permis le développement de l'Espace Nautique et a piloté un certain nombre de dossiers comme ceux du golf et des gens du voyage.

Jacqueline HOFFERER : kinésithérapeute, s'est beaucoup investie dans l'action humanitaire.

Thérèse MINTA : assistante commerciale, aura la lourde charge de représenter les chasseurs.

Marie-Thérèse RIVIERE : mère de famille et secrétaire, conseillère sortante, s'est investie dans les commissions des affaires sociales et des sports.

Jean-Claude SAVIO : chef d'entreprise, conseiller sortant, a mis son expérience au service de la commission des travaux et du tourisme.

Yves SERRA : professeur retraité, adjoint sortant que l'on ne présente plus tant il est reconnu pour ses qualités relationnelles, sa connaissance des dossiers après 5 mandats au service de notre Commune.

Pour un Service Public plus performant

Améliorer le fonctionnement des services de la Mairie et placer "l'administré-client" au centre des préoccupations des collaborateurs municipaux a été et restera un objectif majeur.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Aménager les locaux acquis aux Issambres pour les Services Techniques.
- Réaliser le Centre Technique Municipal pour le Village et la Bouverie.
- Regrouper chacun des services administratifs, techniques et sociaux actuellement dispersés.
- Poursuivre la politique de gestion des ressources humaines.
- Préparer la mise à niveau indispensable des équipes, ainsi que leur formation pour une meilleure productivité et une plus grande qualité de service dans la perspective de l'application de la loi sur les 35 heures.
- Assurer un suivi et un contrôle permanent des marchés et des délégations de service public.
- Garantir un accueil et un service de qualité et de proximité sur chacun des quartiers.
- Agencer de façon plus fonctionnelle la Mairie - annexe des Issambres, dans le cadre du projet de rénovation de San-Peire.
- Réaménager et/ou transférer la Mairie-annexe de la Bouverie, dans le cadre du projet "Cœur de la Bouverie".

informer, communiquer

Savoir faire est une chose, faire savoir en est une autre. La gestion municipale ne peut réellement être performante que si elle s'appuie sur un dispositif de communication adapté et performant

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Améliorer la distribution des supports.
- Assurer une régularité dans la diffusion des publications : Lettre du Maire (journal d'information municipale) et dossiers thématiques.
- Organiser une réunion semestrielle dans chaque quartier.
- Poursuivre le développement du site Internet.
- Points d'information publics pour diffuser l'information municipale et accéder au site internet.
- Développer la communication institutionnelle et promotionnelle.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Mise en place d'une véritable gestion des ressources humaines avec rencontre annuelle du personnel, mesure de la productivité et de la qualité de service, procédures transparentes de nomination et de promotion interne.
- Recentrage des équipes sur les missions essentielles de la Collectivité, en confiant aux professionnels locaux certaines tâches spécifiques et ciblées (entretien des espaces verts, des salles...).
- Informatisation de tous les services municipaux, avec formations adaptées.
- Recrutement et formation d'un encadrement de qualité.
- Centralisation dans un nouveau bâtiment des archives municipales.
- Création en un même site d'un véritable service de l'urbanisme qui, depuis fin 2000, traite en totalité les demandes de permis de construire.
- Acquisition d'un terrain et de locaux aux Issambres pour les services techniques.
- Amélioration du service administratif de proximité, par restructuration des guichets d'accueil, ouverture des mairies dans les 3 quartiers les lundis et mercredis entre 12h30 et 13h30, et permanence le samedi matin à Hôtel de Ville.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Édition du Roq 'Infos, mensuel d'information événementielle.
- Édition de guides pratiques.
- Édition de "La Lettre du Maire" et de dossiers thématiques (eau et assainissement, social, tourisme et animation, budgets et impôts,...).
- Confection d'une nouvelle charte graphique et élaboration d'une nouvelle identité visuelle (logo mentionnant les quartiers de la Commune). Élaboration de dépliants de promotion, de plans,...
- Ouverture du site internet www.ville-roquebrune-argens.fr.
- Réunions d'information sur les dossiers majeurs : eau et assainissement, POS,...
- Réalisation de vidéo-projections supports de réunions.

Une gestion saine et mesurée

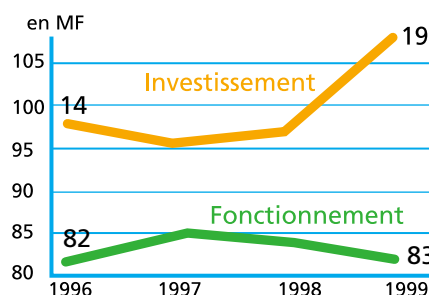
en 6 ans c'est 1 milliard de francs qui est géré, dont 350 millions en investissement cela implique : une gestion ni frileuse, ni hasardeuse, mais rigoureuse, une stratégie pluriannuelle souple dans la continuité, une compréhension intime des besoins actuels et futurs, une parfaite maîtrise des modes de financement, une connaissance et une expérience des aides potentielles, un travail méthodique des commissions, un arbitrage sincère et un contrôle permanent.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Maintenir une fiscalité modérée.
- Rechercher des activités génératrices de ressources financières (taxe professionnelle).
- Développer l'intercommunalité (plus de service à un meilleur coût).
- Contenir les dépenses de gestion.
- Maintenir l'investissement au plus haut niveau, tout en maîtrisant l'endettement.
- Négocier un nouveau contrat pour le service public d'assainissement, en concertation avec les représentants des quartiers, comme cela a été réalisé pour le service de distribution d'eau.

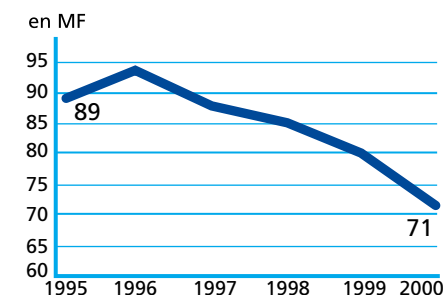
Trois indicateurs d'une situation financière parfaitement saine

Un budget maîtrisé, qui à fiscalité constante, permet les investissements



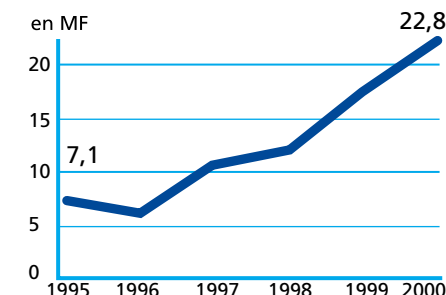
Des charges de fonctionnement maîtrisées, qui permettent l'autofinancement et dopent l'investissement.

Une dette faible, en baisse continue



Indicateur d'une gestion à la mesure de nos moyens.

Un autofinancement, en hausse



Indicateur d'une gestion rigoureuse et d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

Une fiscalité locale modérée et constante depuis 4 ans

Une fiscalité qui supporte la comparaison

Taxe	Roquebrune	Var	France
Habitation	10,98	12,93	13,54
Foncier Bâti	16,75	18,99	17,25
Fonc. Non Bâti	42,49	54,82	40,73
Taxe Prof.	13,99	N.C.	14,86

Comparaison des taux des 4 taxes locales en 1999. (1999 : références Var et France disponibles à ce jour). Pour Roquebrune, Taux inchangé en 2000

-25% Une baisse du prix de l'eau en moyenne de plus de 25 %

Une utilisation optimale de l'argent public

Jeunesse

éducation et scolarité

La responsabilité d'une équipe municipale est de créer les conditions de l'épanouissement et de la réussite scolaire.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

Aux Issambres :

- Agrandir la maternelle.
- Transférer l'école primaire de San-Peire vers l'espace "Pinède".

Au Village :

- Recomposer et étendre les écoles maternelle et primaire, en concertation avec les enseignants et parents.

- Sécuriser les locaux (alarme) de tous les groupes scolaires.
- Terminer le programme de mise aux normes des cantines scolaires.
- Créer un jardin d'enfants au Village, et aux Issambres.
- Préparer l'extension du Collège par le Conseil Général.
- Faire réaliser la salle de sports du Collège par le Conseil Général et la mettre à disposition des associations;
- **Accompagner la réalisation du lycée cantonal, dont la création a été en grande partie acquise grâce au Maire sortant.**

Sport école de la vie

Le sport, participe grandement à l'équilibre et au développement de notre société. Sa pratique maintient un lien entre les générations. Chacun selon son âge, son rythme, ses attentes doit pouvoir s'épanouir par la pratique d'une ou plusieurs activités physiques.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Accentuer et aider la pratique sportive pour toutes les générations.
- Continuer à soutenir les associations, à aider à la formation de leurs animateurs et dirigeants.
- Assurer la mise à niveau permanente des installations.
- Au Village : créer un terrain de football en synthétique et aménager un nouvel espace vestiaire pour les femmes, restructurer l'ensemble des terrains, parkings et club house des tennis.
- Aux Issambres : mettre en place une structure couverte sur le terrain de la Rivière, poursuivre la réhabilitation des courts de tennis; exploiter les installations de l'Espace Pinède.
- A la Bouverie : terminer l'espace sportif et de loisirs.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Programme pluriannuel de modernisation des équipements.
- Mise en sécurité des jeux d'enfants.
- Réfection complète de toutes les cuisines scolaires; sécurité alimentaire renforcée.
- Création d'une commission des menus avec des parents d'élèves.
- Transports scolaires gratuits desservant tous les établissements et tous les quartiers.
- Dispositifs de sécurité renforcés à la sortie des écoles.
- Soutien financier aux associations (bibliothèques, aide aux devoirs...).
- Aides significatives pour classes vertes, classes de neige, classes de découverte, voyages ...
- Cross du Millénaire qui a réuni tous les enfants des écoles au cœur du Village.
- Dans tous les quartiers, services de garderie, activités à la carte dans le cadre de l'aménagement du temps de l'enfant;
- Fourniture de livres supplémentaires au Collège dès 1995.
- Mise à disposition de la Région des terrains nécessaires à la réalisation du lycée cantonal.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

Important effort en investissements pour offrir des structures sportives adaptées

- Salle multi-activités et complexe sportif à la Bouverie.
- Réfection des courts de tennis (les Issambres, Village, Pins Parasols), avec un 4^e court au Village.
- Entretien annuel des stades et des salles de sports.
- Remise en état du boudrome.
- **Un soutien financier, technique et administratif aux associations y compris pour les grandes manifestations.**
- Mise en place d'une association fédératrice : "Roquebrune Sports".
- Véhicules de transport en commun mis à disposition.
- **Un service adapté aux besoins**
- École Municipale des Sports.
- Stages multi-sports durant les vacances scolaires.
- Intervention des éducateurs sportifs municipaux dans les écoles.
- Ecole de voile.
- **Base nautique de la Batterie** aux Issambres ouverte sur une période de 6 mois.
- **Classe Sport-Etudes de ski nautique au Collège.**

Sécurité et prévention

tranquillité pour tous

La Sécurité, première préoccupation des Français, est un souci majeur, tant pour les élus que pour tous les résidents. Bien que notre Commune ait réussi à se protéger de certaines dérives, il n'en demeure pas moins que le sentiment d'insécurité perdure chez certains habitants, notamment les plus âgés, qui aspirent à une vie en toute tranquillité.

Sans Sécurité, il ne saurait y avoir de véritable Liberté.

La sécurité des personnes et des biens est l'une des fonctions souveraines de l'Etat. C'est à lui de prendre pleinement conscience de l'ampleur du phénomène et d'en assumer toutes les conséquences. C'est ainsi, notamment, que notre Commune, classée dans la catégorie 40.000 à 80.000 habitants, devrait bénéficier de la "couverture policière de l'Etat" et disposer d'un commissariat.

La Sécurité, c'est aussi : la sécurité routière, la sécurité incendie et celle des plans d'eau.

Ces trois domaines ont été régulièrement intégrés dans nos actions et préoccupations, ils le seront également à l'avenir.

A Roquebrune, la politique de proximité engagée par l'Etat ces

dernières années devrait se traduire par :

- Le recentrage de la Gendarmerie Nationale sur ses missions prioritaires.
- Une meilleure couverture de l'espace de nos 3 quartiers avec des forces de sécurité disponibles en permanence, permettant ainsi de sécuriser la population et d'améliorer la prévention.
- Un plus grand suivi judiciaire des affaires de délinquance, en étroite collaboration avec le Comité Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD).
- La création sur la Commune d'un Commissariat de Police ou d'une Gendarmerie (demande formulée par le Maire sortant au Ministre de l'Intérieur).

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Organiser des conférences-conseils régulières pour les habitants dans les quartiers.
- Publier un guide de la prévention et de conseils (cambriolages, agressions).
- Acquérir de nouveaux moyens de communication entre Police Municipale, Gendarmerie Nationale et Sapeurs Pompiers.
- Augmenter l'effectif et les moyens de la Police Municipale, afin d'assurer une présence plus forte sur les quartiers.
- Obtenir une meilleure coordination des actions-interventions avec la Gendarmerie.
- Sensibiliser plus fortement les parents sur leurs responsabilités et engager des actions plus fréquentes dans le milieu scolaire contre la violence et la toxicomanie.
- Sécuriser les zones urbanisées non encore ou mal éclairées, par une extension-rénovation de l'éclairage public.
- Assurer une meilleure sécurisation des plans d'eau : zones de mouillage en mer et pratique du jet-ski.
- Renforcer la surveillance-sécurité sur les plages en période estivale.

Sans Sécurité,
il ne saurait y
avoir de véritable
Liberté.

1995 - 2001 : NOTRE BILAN

Sécurité générale

- Signature en Septembre 2000 de la Convention avec l'Etat sur une meilleure collaboration entre Gendarmerie et Police Municipale (nouveaux pouvoirs et armement).
- Acquisition d'un sonomètre pour le contrôle et la répression des nuisances sonores.
- Participation aux actions de lutte contre la toxicomanie avec les services de l'Etat.
- Actions de prévention et de sensibilisation menées par les animateurs du Centre Social Municipal, l'éducateur spécialisé et la Police Municipale auprès des jeunes.
- Suivi de nombreuses affaires délicates et familiales par l'éducateur et les assistantes sociales.

Incendie, routes et plans d'eau

- Transfert en 1999/2000 du Corps des sapeurs pompiers de la Commune au Service Départemental d'Incendie et de Secours.
- Mise en place des Comités Communaux des Feux de Forêt (CCFF) et acquisition d'un véhicule tout terrain.
- Intensification des travaux d'entretien des pistes forestières et du débroussaillage sur l'ensemble du territoire communal, y compris sur zones privées à l'abandon.
- Traitement et/ou aménagement d'itinéraires ou de points dangereux (signalisation, giratoire, réfection de chaussées, éclairage public).
- Amélioration des appontements et de la sécurité du plan d'eau, abords base nautique de la Batterie.

Action sociale

solidarité entre générations.

Une durée de vie en permanente augmentation, des retraités jeunes et dynamiques, mais aussi des femmes, des hommes, ou des enfants trop souvent pénalisés par des handicaps, autant de facteurs qui nous imposent de continuer à assurer ce service indispensable et offrir cette qualité de vie bien méritée.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Médicaliser le Foyer du Village ou permettre la création d'un établissement spécialisé.
- Créer une unité de logements pour personnes en perte d'autonomie.
- Poursuivre l'animation et le suivi pour les personnes âgées.
- Soutenir constamment les initiatives associatives.
- Créer les conditions de tranquillité et de sérénité par notre politique de prévention et de sécurité.
- Aménager un lieu pour accueillir le centre social municipal, regroupant tous les services sociaux, guichet unique à la disposition de tous les publics.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Travaux de mise aux normes et aménagement du foyer-logement des Issambres.
- Travaux généraux d'aménagement au foyer du Village.
- Recrutement d'emplois jeunes pour l'animation dans chaque foyer.
- Moyens financiers donnés au CCAS pour l'animation, les voyages, les colis et les aides spécifiques.
- Soutiens financiers et techniques aux diverses associations : Club de l'âge d'argent, repas à domicile, entraide sociale du Var,...
- Service de télé-alarme.
- Animations permanentes et associations dynamiques pour la réelle solidarité entre les générations.
- Aménagement d'accès pour les handicapés.
- Création des Jardins Varois.
- Assistance à domicile des personnes âgées.

La vie associative

facteur d'équilibre.

La vie associative, lien indispensable entre toutes les générations, a été et restera l'une de nos priorités.

Elle est en effet, non seulement un facteur important d'équilibre individuel, mais aussi d'équilibre social. La diversité des activités des associations Roquebrunoises, sur nos 3 quartiers, est une référence. Cette intense vie associative, que nous connaissons et encourageons fortement, offre une quantité importante de loisirs, d'activités sportives-culturelles-artistiques, de rassemblement patriotique, ou encore d'aide matérielle ou morale pour les plus démunis. Elle permet une approche commune des sujets divers. Elle s'adresse à tous, quels que soient l'âge, l'origine, la confession ou la condition sociale.

Nous l'avons voulu ainsi. Nous entendons intensifier notre démarche dans la même direction; l'organisation de la journée du bénévolat est l'illustration de cette politique.

Depuis de nombreuses années, notre équipe municipale a apporté aux associations des aides importantes, en terme de locaux, d'assistance technique à la demande réalisée par les services municipaux, ou de résolution des tracasseries administratives en mettant à leur disposition une personne compétente.

Des soutiens financiers ont, chaque année, été attribués aux associations qui les sollicitent, à partir de critères spécifiques 1.588.100 francs ont ainsi été versés en 2000.

Lorsque la demande est justifiée, les

aides financières du Conseil Général et de la Région sont fortement sollicitées et presque toujours obtenues.

Nous poursuivrons et améliorerons à l'avenir cette politique d'aide diversifiée.

Pour mieux faire connaître la richesse de ce monde associatif, tous les habitants de la Commune sont invités à rencontrer les responsables des 81 associations et 15 sections constituées de Roquebrune, à l'occasion d'un "Carrefour" que nous organisons depuis quelques années à la rentrée de Septembre.

À l'avenir, nous maintiendrons en l'intensifiant cette politique de soutien associatif et nous développerons une maison pour les associations dans chaque quartier.

Culture - patrimoine valoriser

Notre Commune millénaire dispose d'un patrimoine exceptionnel : le Rocher, plus de 20 chapelles, le centre ancien, le vivier romain, des sites remarquables... Sa préservation et sa mise en valeur s'imposent. L'activité culturelle est un besoin essentiel, elle est un complément éducatif, mais aussi un lien entre les générations.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Développer le service municipal "Patrimoine -Culture".
- Restaurer la chapelle Saint-Roch.
- Ouvrir la chapelle Saint Pierre aux expositions.
- Poursuivre la restauration de l'église paroissiale Saint-Paul.
- Mettre en place une signalétique pour les monuments et sites historiques.
- Mettre en sécurité les richesses de la Commune.
- Informatiser et réaménager les bibliothèques.
- Poursuivre les manifestations culturelles de qualité sur l'ensemble de la Commune, notamment à partir des nouvelles structures des espaces "Pinède" et "Bouverie", ainsi que les expositions à thème.
- Ouvrir une "Maison du Patrimoine", expression de la vie et des métiers d'antan.
- Conclure un jumelage.
- Faire participer activement les 2000 jeunes scolarisés à la découverte de nos richesses et à la pratique d'activités enrichissantes.
- Soutien à la pratique de la langue Provençale (lengo nostro).

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Entretien et réfection des bibliothèques.
- Mise en valeur du Musée du Patrimoine.
- Restauration de l'église paroissiale Saint Paul et réfection du retable.
- Acquisition de la chapelle Saint Roch et du bâtiment jouxtant la chapelle Saint Michel.
- Acquisition et ouverture de la "Maison du Rocher" avec le Conseil Général.
- Mise en place de manifestations culturelles avec l'OMTA et les associations concernées.
- Soutien permanent aux associations artistiques et culturelles telles que "Comité de protection des sites", "Arts et Traditions", etc...
- Création de la structure associative "Roquebrune-Culture" visant à la formation des jeunes et à la découverte pour les plus anciens des arts plastiques, du théâtre...
- Organisation tout au long de l'année d'animations de qualité : cinéma sur les quartiers, conférences, concerts, expositions...
- Création des écoles municipales de danse et de musique.

Enfance - adolescence accompagner

Dans ce domaine, il s'agit de rester très humble. L'évolution de nos sociétés crée des situations qui semblaient pourtant réservées aux quartiers dits "difficiles". Toutefois, nous tenons à souligner le travail permanent réalisé en direction de la jeunesse. Un secteur enfance-jeunesse actif et performant reconnu par tous. Pas d'assistantat, mais un soutien constant et des aides adaptées aux situations. Des réussites en matière d'insertion par le logement.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Pérenniser la commission enfance-jeunesse, source de propositions.
- Assurer un soutien permanent aux structures associatives (exemple : les crèches).
- Réaliser la réfection ou le transfert de la maison de jeunes du Village et créer une structure sur les Issambres.
- Continuer une véritable politique tournée vers la jeunesse, tant pour son animation que pour l'aider à résoudre ses problèmes.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

Participation active et soutien financier à la Mission Locale Est-Var et aux associations locales (crèches - haltes garderies).

- Commission municipale enfance-jeunesse active et constructive.
- Politique d'animation et de prévention déléguée à Léo Lagrange Animation, adaptée aux diversités et aux besoins de notre Commune.
- En périscolaire : Aménagement du Temps de l'Enfant (ATE).
- En périodes de vacances : Centre de Loisirs Sans Hébergement (centre aéré).
- Toute l'année dans les Maisons de Jeunes, pour les plus grands.
- Comité Communal de Prévention de la Délinquance (CCPD) actif.
- Comité Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Educateur spécialisé.
- Un hébergement d'urgence.
- Création d'un collectif local des travailleurs sociaux.

Tourisme - animation dynamiser

Le Tourisme est la 1^{ère} activité économique de la Commune. Avec plus de 41.000 lits, Roquebrune est la 4^{ème} commune du Var en capacité d'accueil.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Poursuivre avec l'OMTA, la politique d'animation et de promotion touristique en partenariat avec les professionnels locaux.
- Soutenir les initiatives pour attirer de nouvelles clientèles et étendre la saison touristique.
- Encourager la promotion des produits artisanaux et favoriser l'implantation d'artisans ou artistes dans le centre-ancien.
- Promouvoir les produits du terroir.
- Accompagner le développement et la mise à niveau des équipements et structures touristiques.
- Proposer des produits "clés en main" en partenariat avec les professionnels, regroupant "Thalasso - Activités nautiques - Spectacles et/ou séminaires à la Pinède - parcours au Golf - découverte du Vieux Village".
- Favoriser le développement de "l'Eco-Tourisme" et la création d'itinéraires "découverte" (pédestres, à cheval, VTT) en partenariat avec les associations.
- Intensifier et étendre sur toute l'année les diverses animations, sur la base d'une programmation cohérente avec une meilleure communication.
- Soutenir les associations organisatrices d'événements programmés;
- Promouvoir un tourisme balnéaire de qualité et mettre en valeur les plages et les calanques.
- Mettre en place une signalétique adaptée.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Création d'un Office Municipal du Tourisme et de l'Animation au service des professionnels, assurant la promotion en France et à l'étranger.
- Création d'infrastructures pour des événements culturels ou sportifs :
 - Espace Nautique de la Batterie, avec son nouveau label "Fédération Française de Voile",
 - Espace "Pinède",
 - Centre National de Ski Nautique (championnats du Monde, d'Europe, de France, et régionaux),
- Inscription dans le POS de zones d'activités de loisirs, de sports et d'hébergement touristique.
- Animations nombreuses et diversifiées sur nos 3 quartiers, par l'OMTA ou en partenariat avec les associations : le "Tour du Rocher"; le "Duathlon du Rocher" et les "24 heures cyclistes" de la Bouverie; le cross des Ecoles; les temps forts : Voix du printemps, Saint-Pons, Objet d'Exception - la Sculpture en Liberté, Fête du Miel, Noël au Village... le «Roc d'Azur»; animations spécifiques en saison.
- Elaboration d'une communication promotionnelle (dépliants, tarifs, plaquettes institutionnelles...) et une vitrine internet.

Intercommunalité aménager le territoire

Depuis longtemps, notre Commune a choisi de s'associer aux démarches intercommunales pour le traitement des déchets ménagers, les programmes d'éclairage public, l'alimentation en eau, etc ...

Aujourd'hui et encore plus demain, les regroupements de communes au sein de structures intercommunales telles les communautés de communes vont être encouragées, voire imposées. Ils constituent une des voies permettant assurément une meilleure utilisation des fonds publics par un partage des coûts, une mise en commun de moyens, et une utilisation optimale des installations ou des services par les populations.

C'est dans ce cadre que nous avons

envisagé la création de certains équipements dont nous estimons qu'ils relèvent du niveau cantonal ou intercommunal.

Le lycée qui devrait ouvrir ses portes dans le canton, et nous l'espérons sur notre Commune si nos terrains sont retenus par la Région et l'Education Nationale, en sera l'une des premières traductions. En effet, nous envisageons la possibilité d'intégrer dans le programme d'équipement du lycée, la réalisation d'une piscine intercommunale qui serait à la disposition des lycées, mais aussi des collèges, et des écoles primaires et élémentaires durant le temps scolaire, puis ouverte aux populations et aux associations.

Dans le même esprit, une vraie

politique de transport, une stratégie de développement économique porteuse d'emplois, une mise à niveau des principales voies de circulation, une solution aux problèmes d'inondation, ne peuvent s'inscrire que dans un tel cadre.

Un Maire, Conseiller Général, qui s'investit de façon active dans l'aménagement du territoire, est un atout incontestable pour faire aboutir de tels projets; la réalisation de pistes cyclables sur la RD7 ou d'un carrefour sur la RN7, comme l'élargissement du col de Bougnon, aujourd'hui, en sont les meilleurs exemples, comme le seront demain **la voie de contournement du Village ou les travaux sur l'Argens**.

Activité économique développer

Ce développement concerne à la fois les activités nouvelles souvent créatrices d'emplois, mais aussi notre commerce local, notre artisanat, et notre agriculture. Les communes n'ont pas de compétences légales en matière d'action économique, même si elles contribuent à créer les conditions d'un développement durable en soutenant les activités économiques. Cela se traduit cependant, soit par des investissements (terrains, viabilisation, ouvrages spécifiques, locaux-relais,...), soit par des aides sélectives, soit par une combinaison des deux.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Poursuivre la mise en place de conditions favorables à l'exercice d'activités.
- Promouvoir l'image de la Commune et ses atouts.
- Mettre en place un "office d'information et d'assistance à la création des dossiers d'implantation".
- Animer, revitaliser le centre du vieux Village par :
 - des manifestations liées aux activités locales et régionales;
 - la création d'ateliers relais ou d'un centre artisanal à loyers modestes;
 - la mise en valeur permanente du "point découvertes";
 - l'accélération des opérations d'amélioration de l'habitat, des voiries et des réseaux;
- Créer un vrai centre administratif et commercial sur San Peire.
- Dans le cadre du projet "cœur de la Bouverie", favoriser l'implantation de nouveaux commerces et d'un centre médical-paramédical.
- Optimiser la mise en production des terres irriguées (plan Argens) et poursuivre notre soutien aux associations d'agriculteurs.
- Accompagner l'ouverture d'une académie de Golf (ZAC Rouvière et Pérussier), génératrice d'emplois et propre à renforcer l'attractivité de la Commune en toutes saisons.
- Valoriser les infrastructures nouvellement créées (Thalasso, Golf, Pinède, centre de ski nautique ...) ainsi que les atouts de notre patrimoine (chapelles, centre ancien, Rocher...) pour créer une réelle attractivité commerciale.

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Création et/ou développement de zones d'activités sous maîtrise communale (260 emplois, 50 entreprises), 1^{ère} tranche de la ZAC des Garillans, et Parc d'activités de la Bouverie.
- Développement et équipement de zones d'activités privées (150 emplois, 30 entreprises) Castagniers Sud, Centre Commercial des Combettes.
- Ouverture d'un Centre de Thalassothérapie aux Issambres en juin 2001, établissement de grande qualité (35 emplois, plus saisonniers).
- Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine communal du Golf (12 emplois).
- Préservation de 227 ha supplémentaires en zones agricoles et extension des réseaux du Canal de Provence (Blavet).
- Travaux d'entretien des rives de l'Argens;
- Création de zones NA en vue de développements futurs et participation active au Syndicat Mixte Sophia-Estérel pour valoriser et assurer la promotion du territoire.
- Mise en place d'une 2^{ème} "Opération d'Amélioration de l'Habitat" (OPAH) au Village, pour rendre le centre ancien plus attrayant, favorable aux commerces et apportant à nos artisans du travail supplémentaire.
- Création du "point découvertes" (2.468 visiteurs pendant l'été 2000).
- Interventions foncières dans le Village pour conserver les locaux commerciaux.
- Animations nombreuses et variées pour amener visiteurs et clients.

**Le Tourisme est une activité génératrice d'emploi.
L'allongement de la saison touristique est une nécessité.**

P.O.S. plan d'occupation des sol

Document d'aménagement de notre territoire, le POS est un outil de développement mais aussi de protection du patrimoine naturel. Il délimite pour les dix prochaines années les zones naturelles (boisées et agricoles), celles urbanisées ou urbanisables. Il ne peut être la sommation d'intérêts particuliers mais un schéma d'intérêt collectif.

Les contraintes du POS

Le cadre juridique actuel réduit les marges de manœuvre et s'impose à nous. La Loi littoral (qui, entre autre, interdit l'habitat diffus pour diminuer les coûts de gestion), la Loi sur l'eau, la Loi sur les entrées villes, les zones naturelles (6500 ha de forêts), les zones à risques (soit la quasi totalité de la plaine de l'Argens pour le seul risque inondation), les périmètres de classement européens, nationaux ou régionaux, limitent pratiquement les aménagements futurs aux seuls quartiers d'ores et déjà urbanisés et à la périphérie du Village.

Le POS 2000

La version de juillet 1999 répondait intégralement aux objectifs poursuivis mais, comme c'est le Préfet qui donne son accord (et non plus son avis), pour toute création ou tout maintien de zone constructible, la version définitive du 2 octobre 2000 prend en compte les recommandations souvent restrictives, imposées par l'Administration. Certaines demandes individuelles ont pourtant été retenues par le Commissaire Enquêteur, mais par contre, environ 150 demandes ont été rejetées. Elles ne représentent

donc qu'un pourcentage très réduit de la population concernée par le POS, et nous comptons bien revenir sur le classement de ces zones à l'avenir.

Un impact bénéfique

Nous enregistrons des apports incontestables pour la protection de notre cadre naturel avec, pour la 1^{ère} fois :

- un arrêt de l'urbanisation sur la zone littorale,
 - le doublement des hectares de forêts classées,
 - un retour de 227 hectares aux zones agricoles (en permettant aux agriculteurs de construire leur habitation et leurs bâtiments d'exploitation hors zone inondable).
- Nous apportons une réponse raisonnable à la demande de logements des années futures, en refusant la course à la démographie et en assurant :
- l'équilibre architectural et urbain dans chaque quartier;
 - aucune construction d'immeuble (R+3) dans les zones résidentielles;
 - la suppression de règles arbitraires limitant parfois la mise aux normes et le confort.

Notre Fierté

Pas d'immeuble en front de mer.

Un habitat pavillonnaire qui reste une référence.

Un Village qui conserve son cachet.

L'équilibre de nos quartiers.

Des réserves foncières pour l'avenir.

Un patrimoine naturel préservé.

L'application anticipée du POS a pu débloquent maintes situations difficiles pour beaucoup d'habitants.

Chiffres clés

Roquebrune sur Argens

10.610 ha dont 6.574 ha de forêts (3.452 classés)
1.895 ha de zones agricoles
1.648 ha urbanisés
83 km de voies classées
60 km de pistes forestières
310 km de chemins vicinaux

Nature - quartiers protéger - embellir

1995 - 2001 NOTRE BILAN

- Partenariat avec le "Conservatoire du littoral" et collaboration des chasseurs pour la protection de la forêt.
- Classement de la zone du Rocher, interdite à l'urbanisation, acquisition de terrains.
- Curage des cours d'eau, traitement régulier des chenilles processionnaires.
- Entretien permanent des plages et réensablement.
- Amélioration du réseau d'assainissement, notamment aux Issambres et la vallée du Fournel, lutte contre la pollution des eaux.
- Mise en chantier du "schéma directeur d'assainissement".
- Amélioration et sécurisation du réseau d'eau potable sur toute la Commune.
- Réfection annuelle des voies communales et renouvellement progressif avec enfouissement des lignes EDF / France Télécom.
- Réfection de la route de la Bouverie et de la route de Marchandise, création du giratoire du Bouvreuil.
- Création du parc Sambracitana et du jardin des jasmins aux Issambres réaménagement du sentier littoral, début de la mise en valeur de l'Espace Pinède.
- Acquisition de la chapelle Saint-Roch et de terrains limitrophes au Village, plantation d'arbres bd Perazzini, création du sentier à thème, 1^{ère} tranche de rénovation de la traversée Est Ouest, programme de réhabilitation du centre ancien.
- Plantation d'oliviers à la Bouverie, aménagement des espaces devant la poste et la Mairie.
- Reboisements suite aux incendies.

Nos labels de qualité

Pavillon Bleu
d'Europe
1999 et 2000

Village Fleuri

Le patrimoine naturel de la Commune est exceptionnel : ses 6.000 ha de forêt, ses 1.900 ha de plaine agricole fertile, son Rocher, ses fleuves, ses calanques, ses plages, sa flore...

Il faut donc le protéger.

Le centre ancien, millénaire, est une vraie richesse. Les quartiers résidentiels sont d'une rare qualité.

Il faut en garder l'attrait et les embellir.

Nos voiries et le réseau routier souffrent.

83 km de voies communales, 2 départementales, 2 nationales, un État qui se désengage, des travaux lourds un peu partout, un passé à rattrapper.

Il faut résolument les améliorer.

NOS ENGAGEMENTS POUR L'AVENIR

- Poursuivre la politique d'acquisition des espaces remarquables en vue de leur préservation, de la mise en valeur du patrimoine historique, naturel et agricole, de l'aménagement des espaces publics avec une approche spécifique par quartier.
- Lutter contre la dégradation des pistes et sites forestiers.
- Mettre en place des itinéraires "Piétons, Équestres, V.T.T."
- Créer par étapes un vaste parc "nature et loisirs" au pied du Village de la chapelle Saint-Roch à l'Argens et au lac de l'Aréna.
- Aménager le parc de la Baignoire aux Issambres.
- Mettre en oeuvre la collecte en tri sélectif des déchets ménagers.
- Paysager les aires d'apport volontaire en particulier dans les zones touristiques (bord de mer).
- Créer une aire de broyage et une déchetterie.
- Appliquer le schéma directeur d'assainissement et ses conséquences ;
- Mettre au normes biologiques nos stations d'épuration.
- Accélérer la rénovation et l'extension du réseau des eaux usées, en particulier dans le vieux Village, dans les Ecarts : secteur Fourques - Bellevue et les Issambres.
- Initier et/ou finaliser les grands chantiers de voirie :
 - Réfection de la route de Marchandise
 - 2^{ème} tranche de la traversée Est-Ouest du Village;
 - Création d'une voie reliant le cimetière au carrefour de la coopérative pour assurer un véritable plan de circulation autour du Village;
 - Contournement du village tant attendu et programmé en trois tranches.
 - Doublement de la RD 8 en dehors des quartiers résidentiels;
 - Mise en voie urbaine et traitement paysager de la RN 98;
 - Classement progressif dans la voirie communale des dernières voies privées de lotissements après viabilisation (égalité devant l'impôt).
- Poursuivre et entretenir les plantations forestières.
- Accentuer la lutte contre les inondations.